



DÉPARTEMENT DE SEINE MARITIME  
CANTON DE MAROMME

## COMMUNE DE MAROMME

### 3 bis – P.A.D.D

# Orientation particulière d'aménagement secteur Martyrs de la Résistance/M. Paul

juin 2010

## PLAN LOCAL D'URBANISME

1 <sup>ère</sup> élaboration du POS	approuvée le	: 19.01.87
1 <sup>ère</sup> révision	approuvée le	: 16.05.91
2 <sup>e</sup> révision	approuvée le	: 25.10.99
1 <sup>ère</sup> modification	approuvée le	: 18.12.00
2 <sup>e</sup> modification	approuvée le	: 28.03.02
3 <sup>e</sup> modification	approuvée le	: 03.03.03
Révision du PLU	approuvée le	: 24.06.10
1 <sup>ère</sup> révision simplifiée	approuvée le	: 28.03.13
1 <sup>ère</sup> modification du PLU	approuvée le	: 27.05.13

Modification simplifiée n°1 approuvée le : 19/12/2014



Ataub architectes  
606 Chemin de la Bretèque BP-6  
76231 BOIS GUILLAUME CEDEX

## **ORIENTATION D'AMENAGEMENT SECTEUR MARTYRS DE LA RESISTANCE/MARCEL PAUL**

### Rappel des textes

#### *Article L.123-1 du code de l'urbanisme*

...les Plans Locaux d'Urbanisme comportent un projet d'aménagement et de développement durable qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Ils peuvent, en outre, comporter des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Ces orientations peuvent, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable, prévoir les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune. Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

### Les objectifs du réaménagement du secteur Martyrs de la Résistance/Marcel Paul

Selon les orientations fixées au P.A.D.D, le secteur concerné est défini comme un des espaces en mutation à reconquérir dans une optique de recomposition urbaine devant participer à l'émergence d'un espace de référence en centre ville. Ces ensembles de terrains sont appelés à évoluer sous forme d'opérations de secteurs, de manière à améliorer l'image et le fonctionnement du centre ville tout en permettant la création de logements, d'équipements et de services, de commerces qui lui sont nécessaires.

Le secteur en question se situe à la fois en centre-ville, et au niveau de l'entrée Est de Maromme, de par son positionnement le long de la rue des Martyrs de la Résistance. Il est également délimité par la rue Marcel Paul au nord et par le tissu existant d'habitat et d'activité à l'Est. Il fait face, dans la limite Ouest, à un des éléments du patrimoine bâti communal les plus significatifs, la maison Pélissier.

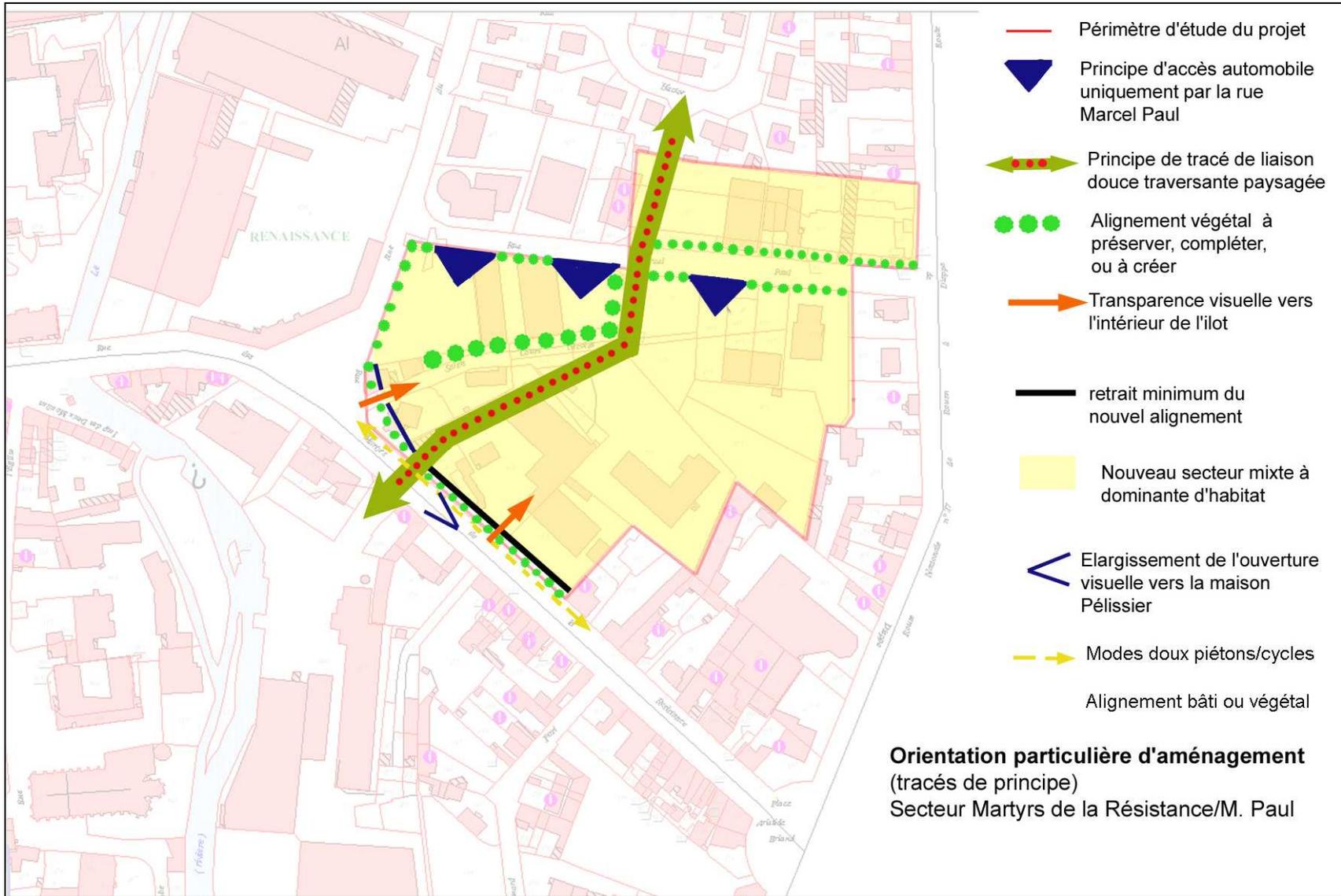
La restructuration de cet îlot représente un enjeu particulièrement important, au regard de sa situation. Le projet de réaménagement devra permettre, à son échelle :

- De participer à l'amélioration de l'image du centre-ville de Maromme et à la requalification de l'entrée de Ville Est
- d'améliorer l'offre résidentielle sur la commune tout en maintenant une offre commerciale et de services, ainsi que certaines activités déjà présentes sur le site
- de recréer des liens entre le site et le reste de la ville
- de mettre en avant l'identité de la ville, par la valorisation et la recomposition des abords de la maison Pélissier
- de limiter l'impact du réaménagement sur les flux de circulation rue des Martyrs

Il se traduira par des actions:

- élargir l'ouverture visuelle depuis la rue des Martyrs vers la maison Pélissier et recadrer la place qui la borde par l'implantation d'un nouveau bâti de qualité
- Reconstituer un front urbain le long de la rue des Martyrs de la Résistance et du moulin à poudre
- requalifier les espaces publics existants, en particulier l'espace bordant la maison Pélissier
- Préserver au mieux la végétation existante sur le site, et réintroduire des espaces paysagers
- Créer de nouveaux logements en permettant également l'implantation de commerces et de services en particulier le long de la rue des Martyrs de la Résistance
- Créer une liaison douce traversante permettant de relier les abords du Cailly au sud ouest à la rue Marcel Paul et aux quartiers Nord
- Ne pas créer de nouvel accès véhicules par la rue des Martyrs qui supporte actuellement des flux de circulation trop importants

Le schéma d'aménagement



- Périmètre d'étude du projet
- ▼ Principe d'accès automobile uniquement par la rue Marcel Paul
- ↔ Principe de tracé de liaison douce traversante paysagée
- Alignement végétal à préserver, compléter, ou à créer
- ➔ Transparence visuelle vers l'intérieur de l'ilot
- retrait minimum du nouvel alignement
- Nouveau secteur mixte à dominante d'habitat
- ◁ Elargissement de l'ouverture visuelle vers la maison Pélissier
- - - ➔ Modes doux piétons/cycles
- Alignement bâti ou végétal

**Orientation particulière d'aménagement**  
 (tracés de principe)  
 Secteur Martyrs de la Résistance/M. Paul